

Bulletin d'histoire politique

L'expérience républicaine de la guerre, de l'hoplite au désarmement québécois

Samuel Trudeau



Volume 17, Number 3, Spring 2009

L'idée de république au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054745ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054745ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Trudeau, S. (2009). L'expérience républicaine de la guerre, de l'hoplite au désarmement québécois. *Bulletin d'histoire politique*, 17(3), 79–92.
<https://doi.org/10.7202/1054745ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'expérience républicaine de la guerre, de l'hoplite au désarmement québécois

SAMUEL TRUDEAU
Professeur d'histoire
Collège de Maisonneuve

Récemment interrogés sur les thèmes qu'ils voudraient voir être privilégiés dans les cours d'histoire nationale, les Québécois ont clamé leur intérêt pour les deux guerres mondiales au détriment des deux référendums. Objet d'intérêt suspect aux yeux des élites intellectuelles issues de la Révolution tranquille, l'étude de la guerre comme phénomène, pour reprendre la formule de Gaston Bouthoul¹, semble enfin vouloir se développer chez nous². Malgré le grand nombre d'ouvrages en histoire de la guerre sur les rayons de nos librairies, les nombreuses thèses sur le sujet produites par nos universités ou l'engouement pour les cours de polémologie, un mythe persiste. À écouter ses nombreux détracteurs, l'histoire militaire est événementielle, anecdotique, non-scientifique. Or il existe depuis déjà quelques années un renouvellement du genre, qui cherche moins la description lyrique ou héroïque du combat mais une compréhension plus complète du phénomène et de ses conséquences. Par exemple, de récentes études originales ont été produites à propos de l'effet de la guerre sur l'être humain et la culture³, sur l'évolution de l'Occident⁴, sur la société civile et les combattants⁵, etc.

L'objet de cet article s'inscrit dans ce même esprit: nous cherchons d'abord à comprendre l'évolution du concept bien républicain du *citoyen-soldat*, c'est-à-dire du citoyen, non-professionnel, qui prend les armes pour défendre sa « cité » et ses valeurs contre un envahisseur. Cette même problématique s'est souvent présentée dans l'histoire sous la forme de l'interrogation suivante: doit-on avoir recours à une armée professionnelle permanente, voire mercenaire, ou plutôt à une armée « ponctuelle », formée du peuple conscrit ou volontaire? Quelle formule est la plus efficace, la plus fiable? Pour les penseurs républicains de toutes les époques, la réponse à cette question est fort simple: on ne peut avoir confiance que dans le peuple

en armes et surtout, la République suppose que le peuple ait le devoir de défendre ses libertés quand sonne le tocsin. Enfin, à la lumière de ces faits, nous tenterons de voir si cette réflexion sur la responsabilité du citoyen face au combat a intéressé les penseurs du Québec tout en nous interrogeant sur l'avenir du *citoyen-soldat* à l'heure de la mondialisation et de la terreur organisée de l'ère post-11 septembre.

Antiquité

Vers 3 000 av. J.-C., en Mésopotamie, la guerre passe d'escarmouches entre tribus nomades à des combats plus sophistiqués et importants visant à défendre les surplus agricoles⁶. Bien qu'il soit ridicule de croire les soldats de cette époque dénués de patriotisme ou d'une sincère volonté de défendre leur mode de vie, la guerre durant cette période reculée n'est pas l'apanage du peuple, nous sommes loin des premiers *citoyens-soldats*. Fortement ritualisées et hiérarchisées, les décisions liées au combat et les combats eux-mêmes (souvent menés en char) sont surtout l'œuvre de privilégiés, de nobles pouvant se payer équipement et monture⁷. Le modèle guerrier demeure celui du chevalier cherchant dans le combat une héroïque gloire individuelle.

Or cette situation change avec la renaissance culturelle grecque des VIII^e et VII^e siècles av. J.-C. Au moment où l'écriture fait un retour, où se multiplient des cités-États formées de marchands et de petits propriétaires terriens indépendants, une révolution militaire lourde de conséquences se dessine avec l'arrivée de l'hoplite. Contrairement au combattant de l'époque mycénienne, l'hoplite est un fantassin lourdement armé et protégé⁸.

L'hoplite possède pour l'époque un équipement (*panoplie*) très élaboré. Au casque à aigrette et protège-joues, s'ajoute une plaque ventrale de protection (*thorax*), des jambières (*cnémides*) et un imposant bouclier rond, à double poignée interne, pouvant reposer sur l'épaule en dehors des périodes de combat. Les armes comprennent une longue pique (*sarisse*), et une épée pour les combats rapprochés. L'arrivée de ce nouveau type de combattant s'explique évidemment par l'augmentation de citoyens (souvent de petits propriétaires terriens) pouvant se permettre l'achat d'une panoplie de bronze. L'apparition de l'hoplite est révolutionnaire puisqu'elle change dramatiquement la façon de se battre et ultimement de concevoir la cité. Au lieu des combats désordonnés de jadis, les Grecs se battent désormais en phalange, c'est-à-dire en formant une manière de rectangle, de quelques centaines de fantassins de long par une dizaine de rangs de profondeur. Les combats se déroulent généralement ainsi : une cité ravage les champs d'une cité ennemie, mettant au défi cette dernière. Les deux phalanges se rencontrent et se heurtent dans un choc brutal. Dans ces phalanges, les hommes avancent soudés les uns aux autres – les boucliers portés

à gauche protègent le flanc droit du soldat voisin – créant ainsi une poussée (*othismos*) qui doit faire ultimement se débander la phalange adverse et ainsi procurer la victoire.

Cette mutation majeure dans l'histoire grecque, certains historiens l'ont baptisée la « révolution hoplitique ». Pour ces derniers, cette mutation de l'art de combattre explique rien de moins que l'apparition de la démocratie. À leurs yeux, ces hoplites, en s'exposant à une aussi violente épreuve, ont pu réclamer des droits politiques. Si la thèse de la « révolution hoplitique » a été récemment nuancée, voire contestée, il n'en demeure pas moins évident que ce nouveau type de combat a révélé aux Grecs l'importance de la solidarité face au péril. Le succès de leur combat dépend de leur valeur, de leur volonté à tenir le coup. On comprend évidemment qu'une phalange débandée, par l'abandon ou la couardise de quelques éléments, perd sa force et son efficacité, entraînant la défaite et parfois la mort. D'un autre côté, se tenir stoïquement devant le choc potentiellement mortel, montre Pierre Ellinger, « développait un héroïsme, non pas de l'exploit individuel, mais de la mort pour la patrie, ce qu'on appelait la "belle mort" »⁹. Sachant cela, on peut soutenir que cette prise de conscience collective des menaces extérieures et de leurs conséquences potentiellement dangereuses pour chaque citoyen – c'est désormais eux qui se battent et personne d'autre – a poussé les citoyens à s'intéresser davantage à la *chose publique*, c'est-à-dire à la république.

Toujours à ce sujet, les brillants travaux de Victor Davis Hanson¹⁰ montrent aussi comment les Grecs avec la révolution hoplitique innovent en créant la « bataille décisive », rapide et sans équivoque. Cette volonté de la bataille décisive, préoccupation typiquement républicaine et occidentale, annonce également l'apparition chez les citoyens grecs d'une sorte de républicanisme agraire. En effet, pour le citoyen adulte grec, c'est un non-sens que de partir combattre sous d'autres cieux au nom de l'aventure ou contre de l'argent en laissant en friche ses terres, en abandonnant les valeurs de la cité. Certes le danger assez élevé et la brutalité d'une bataille décisive effraient le combattant, mais il le fait pour protéger les avantages de sa cité et surtout ce qui la fait vivre, la terre¹¹. Faire une guerre de *partisan*, longue et imprévisible, se terrer à la manière du *guerrillero* dans les montagnes équivalait aux yeux du citoyen grec à une attitude non-adulte, non-citoyenne. Dans la Grèce antique, la terre est obtenue à l'âge adulte, avec les responsabilités et les devoirs qui s'y rattachent. *A contrario*, les montagnes en dehors de la cité, lieu d'initiation des jeunes hommes¹², sont des lieux proto-civilisés, marqués d'un puissant symbolisme adolescent¹³. Le cas de la « révolution hoplitique » demeure donc une des plus belles illustrations de l'interprétation républicaine de la guerre et des obligations qui s'y rattachent. L'historien John Keegan dans un ouvrage de V. D. Hanson résume parfaitement la question :

[...] la démocratie et la bataille décisive n'ont pas bien sûr les mêmes propriétés... Mais la logique de la seconde réside dans la première. Un homme dont la vie est enracinée dans celle de sa cité, de sa ferme, de sa famille, ne peut pas à la différence de celui qui n'a ni attaches ni liens, entreprendre de s'engager dans une campagne dont la fin est indéterminée. Plutôt risquer la mort demain, mais avoir des chances de revenir victorieux chez soi après-demain... un homme libre, c'est le propos de Victor Hanson, a mis sa vie en gage pour sa liberté et doit être prêt à risquer sa vie quand la créance est à rembourser¹⁴.

Rome ayant été fortement hellénisée, il n'est pas surprenant de retrouver dans son organisation guerrière de nombreux traits républicains. Durant la République (509 à 27 av. J.-C.), comme dans les cités grecques, tous les citoyens doivent en principe se tenir prêts à servir dans l'armée. Aussi, servir aux armées, n'est-il pas un prérequis incontournable à une carrière politique. Les élus en se battant, nous apprend l'historien Le Bohec, « manifestaient ainsi leur dévouement à l'État, leur courage, ce que le latin désigne par le mot *uirtis* »¹⁵. Toujours sous la République, une bonne partie des butins de guerre (*spolia*) doit être retournée à la collectivité, c'est le cauchemar du pirate ! En effet, l'*imperator*, peu importe son mérite, doit rendre des comptes au Sénat¹⁶. Enfin, de nombreux exemples d'abnégation républicaine se retrouvent dans l'histoire de Rome, on pense entre autres à un certain Cincinnatus. Au v^e siècle av. J.-C., si l'on en croit la tradition légendaire, ce général-cultivateur, après avoir délivré Rome des Éques et des Volsques, refuse de garder les alléchants pouvoirs de dictateur et retourne dans son champ à sa charrue, sans chercher à tirer avantage de son héroïsme¹⁷.

Toutefois, un examen rigoureux de la structure militaire romaine montre les limites du concept du citoyen-soldat. Effectivement, la structure militaire de Rome est similaire à son organisation sociale et politique, elle est donc censitaire et peu démocratique. Lors d'une cérémonie de recrutement obligatoire tenue en mars, l'État retient un nombre de recrues qui porteront les armes jusqu'en octobre et privilégie les recrues issues des tribus les plus riches, les soldats devant payer leur équipement. Les pauvres (*proletarii*) sont donc excusés de service¹⁸.

Comme nous l'avons vu, déjà peu démocratique, l'armée romaine après les guerres puniques et sous l'Empire l'est encore moins. Les légionnaires servent de plus en plus longtemps, contre une solde et dans le but de repousser les limites d'un empire qui phagocyte peu à peu l'espace méditerranéen. Plusieurs républicains contemporains ont rappelé que l'armée citoyenne (de la République) a conquis l'empire tandis que la professionnelle (de l'Empire) l'a perdu. Toutefois, de là à en déduire la supériorité des armées citoyennes sur les professionnelles, cela nous semble un raccourci intellectuel peu convaincant. De l'autre côté du spectre, ceux pour qui le citoyen-soldat romain n'est qu'un mythe, oublient les importants

liens symboliques, voire religieux, qui lient ce soldat à sa cité. En effet, on tend à oublier que tous les soldats romains doivent, avant de combattre, prêter un serment (*sacramentum*) de fidélité à leur chef mais aussi aux lois et valeurs de l'*Urbs*. « Seul le serment militaire », avance Pierre Cosme, « pouvait légitimer les actes violents commis en temps de guerre et faire du citoyen un soldat, un *miles* »¹⁹. Ce sont ces mêmes valeurs républicaines, visant à protéger la cité d'un coup de force militaire, qui interdisent aux légions d'entrer en armes à Rome. Un certain Jules César, père spirituel de l'Empire, en franchissant le Rubicon, violera ce principe et annoncera la mort d'une république, imparfaite certes, mais tout de même une république.

Moyen-Âge et période moderne

Il va sans dire que le Moyen-Âge n'a pas constitué un terrain fertile pour le citoyen-soldat, la féodalité et ses serments de vassalité ne s'y prêtant guère. Or l'époque médiévale voit tout de même apparaître le système des milices populaires²⁰. Souvent inutiles et objets de ridicule²¹, relevant de l'autorité d'un monarque, ces milices n'ont évidemment rien de républicain. Ironiquement, ce sont les conséquences d'un conflit bien féodal qui poussent, vers le xv^e siècle, certaines communautés à imiter les cités antiques.

Les turbulences créées par la Guerre de Cent Ans amènent la prolifération de soldats privés ou « lance libres » (d'où l'expression *free-lance*). Lors des périodes de trêve, et elles sont nombreuses, ces soldats se tournent vers le brigandage organisé. Se battant contre du pain (*con pane*), d'où leur nom, les compagnies d'aventures ou compagnies libres terrorisent villes et campagnes, organisent le rapt de nobles, les rançonnent, etc. Si en France, Charles VII, grâce à de nouveaux impôts que des bourgeois apeurés acceptent de payer, crée la première armée permanente et vient à bout des « compagnies », les mercenaires continuent de sévir plus au sud²². Durant les guerres d'Italie (1494-1559), on retrouve le même type de soldat-brigand. En Italie, le chef mercenaire se nomme *condottiere*. Véritable entrepreneur privé, ce chef-mercenaire offre ses services aux princes ou aux villes amassant fortune et influence. La noblesse italienne voit d'ailleurs certains *condottieri* se hisser à son rang, on pense entre autres aux Sforza de Milan.

C'est dans ce contexte de guerre contre la France et d'essor du mercenariat, que certaines villes-républiques du nord de l'Italie se pencheront sur les vertus de se défendre elles-mêmes ou d'avoir recours à des mercenaires. Un des grands penseurs républicains, le Florentin Nicholas Machiavel, a d'ailleurs légué de superbes réflexions sur le sujet tant dans *Le prince*, que dans le *Discours sur la première décade de Tite-Live* ou dans

L'art de la guerre. Lecteur avide des grands stratèges de l'Antiquité, Machiavel tranche le débat sans hésitation : dans *Le prince*, il soutient que les armes « mercenaires et auxiliaires sont inutiles et dangereuses, car si tu fondes ton État sur l'appui de troupes mercenaires, ton trône restera toujours branlant »²³. Pour lui, la réputation de férocité des mercenaires est du « chiqué », servant à faire monter les enchères, leur valeur militaire étant aussi médiocre que leur fidélité. Machiavel en parlant des guerres d'Italie, soutient que « la ruine présente de l'Italie n'a eu que cette seule cause : pendant des années, notre pays s'est reposé sur l'emploi de mercenaires... ce qui permit au roi Charles de prendre l'Italie avec de la craie ! »²⁴.

Grand admirateur de Rome, de Sparte et surtout des milices cantonales suisses, Machiavel montre le lien de causalité entre la valeur au combat et l'attachement à la liberté. « Ce qu'admire le plus Machiavel », avance l'historien Boucheron, « c'est la cohésion de ces paysans-soldats, soudés par la défense des libertés cantonales. C'est donc le lien d'amour entre le corps uni des citoyens en armes et l'autorité politique qu'ils défendent que l'on doit restaurer »²⁵. Certains ont raillé les qualités de stratèges de Machiavel, dont les milices florentines ont connu des ratés, ou l'ont présenté comme le père spirituel de la guerre totale, ces derniers n'ont pas compris que sa promotion de la milice, des batailles rapides et de grandes tailles, vient d'une profonde compréhension des enseignements stratégiques mais surtout politiques de l'Antiquité. Clausewitz eut raison de saluer le génie de celui pour qui « une république défendue par ses propres citoyens tombe difficilement sous la tyrannie »²⁶.

Lumières et révolutions atlantiques

L'influence des réflexions sur la guerre et la citoyenneté de Machiavel est incontestable sur les penseurs des Lumières. Pour Rousseau, qui décrit *Le Prince* comme le livre des républicains, « tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier »²⁷. Diderot, Voltaire et Montesquieu tiendront des discours similaires. Par exemple, Montesquieu, lui aussi grand admirateur du modèle suisse, n'avance-t-il pas que « pour que celui qui exécute ne puisse opprimer, il faut que les armées qu'on lui confie soient peuple et aient le même esprit populaire, comme cela fut à Rome jusqu'au temps de Marius »²⁸. Pour lui, le développement sous l'Empire d'une cruelle armée de métier a mené directement à la disparition de l'idéal républicain romain. Il n'est donc pas surprenant que les acteurs des révolutions américaine et française aient défendu les conceptions guerrières issues des Lumières.

Aux États-Unis, au temps des Treize colonies, vu l'hostilité des Amérindiens et l'ampleur du territoire à défendre, les habitants sont obligés de posséder une arme. Organisés en milices, les colons ne portent pas

d'uniformes, ne connaissent rien de la discipline militaire des vieux pays et élisent leurs officiers!²⁹. C'est avec ces mêmes milices de *minutemen* que Washington triomphe de l'armée anglaise, une des meilleures armées de métier du monde. Rappelons aussi que les débats constitutionnels américains ont vu s'affronter à plusieurs reprises fédéralistes hamiltoniens et jeffersoniens sur la pertinence d'avoir une armée de métier³⁰. Pour les jeffersoniens, les *standing armies* constituent une menace pour la liberté des citoyens. D'abord parce que l'armée permanente, cette « garde prétorienne », peut arracher le pouvoir au peuple par la force, mais aussi parce qu'elle entraîne inévitablement, par la conquête, le despotisme. On comprend mieux pourquoi les pères de la constitution américaine, en guise de compromis, permettront au Congrès de lever une armée mais aussi garantiront-ils aux États le droit de maintenir des milices et aux citoyens celui de porter des armes et celui de ne pas avoir à héberger de troupes contre leur gré (2^e et 3^e amendements)³¹.

Enfin, avec la Révolution française, la suite de l'évolution du *citoyen-soldat* est bien connue et documentée, ce pourquoi nous ne nous y attardons pas. Disons seulement que face aux canons et aux armées professionnelles des têtes couronnées d'Europe, le peuple de France par les armes refusera le retour à l'Ancien régime. On pense entre autres à une armée française, en bonne partie populaire, qui, contre toute attente, triomphe de la redoutable armée prussienne en 1792 lors de la bataille (ou canonnade) de Valmy. Érigé en mythe depuis, ressuscité par la III^e république lors de la Première Guerre mondiale³², le *citoyen-soldat* est par la suite tombé en désuétude aux yeux des politiciens et des experts. Après la Guerre Froide, avec la disparition de la menace soviétique, la plupart des pays occidentaux abandonnent le service militaire pour le volontariat et la « spécialisation », le concept du soldat-laboureur devient objet de moqueries. Dans les années 1990, la République française, État-phare du concept du *citoyen-soldat* s'il en est un, annonce la fin prochaine du service militaire obligatoire et donc du républicanisme des casernes. Avec la désormais guerre « Nintendo » et le recours au mercenariat par l'armée américaine en Irak, (l'affaire Blackwater montre toutefois les limites de l'expérience), le phénomène semblait bien mort ou au mieux une curiosité suisse ! Or dans notre monde de terreur, où la guerre change vite, il y a fort à parier que les *soldats-citoyens* irakiens, avec des moyens modestes et internet, pourront continuer de faire la vie dure à l'armée professionnelle et technologique des États-Unis, ironiquement de plus en plus formée de miliciens des *National Guards*³³. Avec ce survol de l'Antiquité à nos jours, nous n'ambitionnons pas de régler la question de la valeur du *citoyen-soldat* mais plutôt de montrer, qu'à tort ou à raison, de tous les temps des citoyens ont mis en œuvre la formule machiavélique : si j'aime la patrie, je la défends. Qu'en est-il au Québec ?

Le cas du Québec

Considérant que les idées républicaines, souvent ici confondues avec le libéralisme, ont toujours été présentes au Québec, que l'influence des révolutionnaires américains a été forte chez nous et que l'étude des penseurs républicains antiques a été répandue par le cours classique³⁴, il est logique de croire que les perspectives républicaines de la guerre ont intéressé nos penseurs. Or cela ne semble pas avoir été souvent le cas, pas plus que le Québec ne semble avoir défendu cette façon de faire la guerre. Un retour en arrière s'impose à qui veut comprendre.

Étrangement, c'est en Nouvelle-France, sous un régime monarchique, que nous vivons pour la première fois l'expérience du *citoyen-soldat*. Pour les mêmes raisons que son voisin du Sud, le colon français doit s'armer et faire partie d'une milice. Si les capitaines de milice bénéficient de privilèges (place à l'église, port de l'épée, etc.) et que cette milice relève de l'autorité d'un monarque absolu, il est manifeste que l'esprit qui anime les miliciens n'a rien de l'absolutisme. Fiers de leur rôle dans la défense de la colonie, de leur relative indépendance et de leur renommée d'excellents soldats, les miliciens «canadiens» sont également présents dans la majorité des fêtes religieuses ou folkloriques. Objet de respect pour les citoyens, la milice en Nouvelle-France n'est pas perçue comme une corvée, mais comme une importante et originale institution³⁵. Lors de la Conquête, ces mêmes miliciens, qui jadis par leurs raids terrorisaient les colonies britanniques du nord, se distingueront dans plusieurs batailles par leurs méthodes de combat «à l'indienne».

Or au lendemain de la Conquête, après avoir brièvement désarmé les milices, les Britanniques préfèrent utiliser la crédibilité de la milice aux yeux du peuple canadien, en l'impliquant dans l'administration de la colonie. Le résultat était prévisible : recyclée dans l'administration, coupée de la majorité des officiers de métier retournés en France, la milice perd tout son sens. L'humiliation de la défaite et l'abandon de la métropole coupent psychologiquement le «Canadien», on ne dit pas encore Canadiens-français, de la chose militaire. Désormais, la guerre c'est l'autre, l'affaire de l'Anglais. Certains objecteront que Carleton tente d'intégrer les «valeuroux soldats canadiens» dans les armées britanniques et que c'est Londres qui s'y oppose finalement, ou que l'on finit par rétablir la milice plus tard. Qu'importe, la cassure est psychologique.

Lors de l'invasion américaine de 1775, les «Canadiens» invités à se joindre à la révolte anti-britannique restent pour la plupart neutres, ce qui n'empêche pas quelques-uns d'entre eux de faire le coup de feu aux côtés des révolutionnaires américains. Durant la guerre de 1812, les autorités anglaises ont recours à des troupes locales. Miliciens et *Voyageurs* canadiens se distinguent au combat, comme à la bataille de Châteauguay en

1813. Durant cette célèbre escarmouche, le lieutenant-colonel de Salaberry refuse l'invitation des Américains (la deuxième) faite aux « Canadiens » de se joindre aux forces de la liberté et repousse les troupes américaines. Si l'on peut certes ici parler de troupes de *citoyens-soldats*, inutile d'en chercher les principes républicains.

Il faut attendre les rébellions de 1837-1838 pour voir le peuple du Bas-Canada prendre les armes au nom de principes qui vont plus loin que la simple défense-réflexe du territoire. Certains historiens, comme Fernand Ouellet, ont vu dans les rébellions de 1837-1838, un mouvement réactionnaire, xénophobe, machiste, où les chefs patriotes, aristocrates et bourgeois, ont voulu prendre le pouvoir par intérêt, sans volonté d'émanciper le peuple. Nous ne partageons pas cet avis. Que les patriotes aient mal combattu les Loyaux est une évidence, douter de leurs intentions, de leur volonté de réformes, est une insulte à l'intelligence³⁶.

Dans un superbe texte de 1965 intitulé *L'art de la défaite*, Hubert Aquin, en parlant des patriotes de 1838, dit: «[...] ils ont choisi la guerre révolutionnaire pour libérer le pays et établir sans conteste la République du Bas-Canada. Leur lutte est nettement politisée; la formation d'un gouvernement provisoire dont Robert Nelson est président et la déclaration d'indépendance de la République du Bas-Canada en témoignent»³⁷. Aquin se réfère sûrement au passage du préambule de la Déclaration où les auteurs choisissent «[...] cette forme de gouvernement qui pourvoira à la défense commune» ou à l'article 6 qui prévoit «que toute personne qui porte ou portera les armes est déchargée de ses dettes envers les seigneurs». Peut-on imaginer un meilleur exemple de reconnaissance de l'importance du rôle guerrier d'un citoyen, peut-on imaginer plus républicain comme discours? Malgré toute la vertu de ces patriotes *citoyens-soldats*, leur effort, pour reprendre la formule d'Aquin, «a l'air d'un échec longuement prémédité, d'un chef-d'œuvre de noirceur et d'inconscience»³⁸. Avec la pendaison des Patriotes, il semble que la cassure psychologique de 1763 se reproduit en plus violente, en plus définitive. Dorénavant, la guerre, n'est plus chez nous une option. Cela est tellement vrai que de jeunes idéalistes canadiens-français iront trouver ailleurs, sur des champs de batailles lointains, la griserie du combat ou l'appui ultime à une cause qu'ils jugent noble. Nous pensons par exemple aux quelques milliers de Canadiens-français se battant, surtout pour l'Union, lors de la guerre de Sécession (1861-1865), aux zouaves pontificaux dans l'Italie du *Risorgimento*, à Honoré Beaugrand ou Faucher de Saint-Maurice guerroyant au Mexique, à Olivar Asselin qui s'embarque pour Cuba lutter contre le despotisme espagnol en 1898, aux gars de chez nous s'enrôlant en grand nombre dans la Légion étrangère française³⁹, aux Canadiens-français qui ont rejoint de Gaulle et les Forces françaises libres après avoir été rejetés de la marine royale canadienne en raison de leur anglais déficient, etc.

On se demande pourquoi plusieurs Québécois ont été réfractaires aux deux guerres mondiales? Ils ont été réfractaires car ils n'aimaient pas le régime qu'ils devaient défendre. Lorsqu'on aime une chose, on la défend, tout simplement. Les Américains n'ont-ils pas aussi refusé le combat en 1940 en prétextant que leur République n'était pas en danger? Les résultats de cette occultation du fait militaire ont toutefois laissé des traces regrettables au Québec. Dans la psyché québécoise contemporaine, la guerre égale refus de combattre, désertion, déni. On retrouve ce particularisme dans le « pacifisme aveugle » de plusieurs intellectuels québécois qui, comme Francis Dupuis-Déri, excusent sans sourciller la violence du mouvement anarchiste ou altermondialiste, mais de l'autre côté condamnent toute répression menée par des fonctionnaires en uniformes (policiers ou soldats), même quand elle sert la sécurité publique. Le pacifisme auquel il serait plus logique d'adhérer, et que l'on retrouve ailleurs, n'a pas à être aussi bancal ou aplaiventrisme. Rappelons que le pacifisme, idée noble en soi, a connu comme toutes les autres ses dérapages, on pense par exemple aux tenants américains du *better red than dead* lors de la Guerre froide ou à l'écrasement des démocraties libérales ayant mené aux accords de Munich de 1938.

En 2008, on retrouve les deux solitudes dans nos salles de cinéma, où l'on peut voir la bande-annonce de *Passchendaele*, un film canadien-anglais célébrant la participation des Canadiens à cette bataille et ensuite, celle du film québécois *Le déserteur* portant une fois de plus sur la désertion d'un des nôtres. Sans véritable héros de guerre⁴⁰, nous nous sommes rabattus sur des héros sportifs, mais le mal était fait. Le mal n'est pas de ne pas avoir eu de héros de guerre très connus, le mal n'est pas non plus d'être un peuple pacifiste et peu belliqueux, cela devrait plutôt être une source de fierté, le mal est d'avoir complètement occulté cette option odieuse mais parfois incontournable qu'est la guerre. Ce faisant, en refusant de tirer les leçons des *soldats-citoyens* se battant pour la liberté, nous avons pensé pouvoir l'avoir sans risque. Nous n'affirmons pas que les Québécois manquent de virilité ou de courage physique, du coureur des bois à Louis Cyr en passant par Joe Montferrand et Maurice Richard, nous avons largement prouvé le contraire. Or nous avons eu un blocage avec le concept du risque collectif et les réflexes du concept nous ont échappé. Comment expliquer que lors de l'occupation du Québec en 1970 par les troupes canadiennes⁴¹, à notre connaissance, pas un camion de l'armée de sa majesté n'ait reçu de pierres? Ils sont sortis d'ici sans la moindre égratignure! Avez-vous vu les camions et blindés anglais à Belfast à la même époque? Et ceux de Prague ou de Budapest? Pas même une opposition physique, genre place Tiennenman. Comment expliquer qu'après avoir vu faucher à la mitrailleuse la vie de quatre innocents citoyens, dont un adolescent, par l'armée canadienne dans la basse ville de Québec au printemps de 1918, le

calme soit revenu instantanément dans la vieille capitale. Où étaient nos réflexes d'autodéfense, notre gestion du risque ?

Revoyez le film *Le Confort et l'indifférence* de Arcand sur la campagne référendaire de 1980, on y voit les ténors du Oui, Bernard Landry et Claude Morin, répéter qu'il n'y a pas de risque à voter oui, que « rien ne changera au lendemain d'un oui ». Beau programme révolutionnaire. Intervenant dans ce film, après un combat avec un candidat du Non, le boxeur Reggie Chartrand, soutient le contraire, qu'à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. Le ring enseigne ce genre de vérité. Ce déni du risque se trouve aussi chez les intellectuels du mouvement. L'ouvrage classique de vulgarisation du projet souverainiste des années 1970, *L'option* de Jean-Pierre Charbonneau et Gilbert Paquette, accorde quatre ou cinq pages sur plus de 600 à la défense. Le livre blanc péquiste de 1979, *La nouvelle entente Québec-Canada*, décrit en une page, sur 118, les enjeux de défense. Les deux textes surréalistes ne disent rien de la menace d'une invasion canadienne, mais se bornent à traiter des liens avec l'Otan et Norad que nous devrions continuer à honorer, tout comme notre adhésion au Commonwealth ! À un journaliste qui lui demandait ce qu'il ferait dans un tel scénario d'invasion, René Lévesque, un nouveau Papineau, a sottement répondu qu'il réglerait ça autour d'une bière avec les soldats canadiens⁴².

Nous savons aujourd'hui que, depuis 1972, le Parti québécois était au courant d'un plan d'invasion du Québec, nommé *Neat Pitch*, grâce au témoignage de l'officier des forces canadiennes Jean-René-Marcel Sauvé. Bien que Jean Chrétien l'ait nié, un plan similaire semble avoir existé en 1995. D'anciens péquistes de la première heure ont dit, sous le couvert de l'anonymat, que la politique de défense péquiste, qui fait penser au père qui gronde son fils tout en lui disant que s'il roupète, il n'y aura pas de suite, était volontairement ridicule puisque René Lévesque ne voulait pas de l'indépendance pure et simple. Menace-t-on un futur partenaire ? Aussi comprenons-nous que Lévesque n'ait pas voulu alarmer la population, mais tenir la population dans le secret valait-il mieux ? L'a-t-il fait par électoralisme ? Pour excuser l'attitude soumise de Lévesque, certains diront qu'il avait vu les horreurs de la guerre comme correspondant de guerre. N'avait-il pas aussi les ravages de l'agression sauvage d'un pays sur un autre, n'avait-il pas vu la douleur subie par la France en 1940 des suites de son impréparation ? En cherchant à vendre aux Québécois une pseudo-république⁴³ sans risque, antilogie risible pour tout républicain sérieux, les leaders indépendantistes québécois, depuis 1968, ont commis une des fraudes intellectuelles les plus navrantes de notre jeune histoire. Les citoyens de l'« État » du Québec devraient « se souvenir » de ces brillantes lignes de Jean-Baptiste Duroselle, ce grand historien français qui, au sujet de la débandade française de 1940, disait :

Il est abominable de préparer l'agression, il est absurde de ne pas se préparer à y résister. Tant que nous vivrons dans un monde d'États-nations, il faudra bien que les citoyens s'intéressent à la sécurité du pays... Dans l'ère de la révolution technologique, la stratégie appartient au général, mais aussi à l'ingénieur, à l'économiste, au professeur, à l'intellectuel, et finalement à tous les citoyens... suivre aveuglément les « grands chefs », prendre ses désirs pour des réalités, ou simplement oublier que la menace peut surgir est une attitude indigne d'un peuple démocratique⁴⁴.

Et Machiavel sourit.

Notes et références

1. Bouthoul, Gaston. *Le phénomène-guerre*, Paris, Payot, 1962.
2. Voir Sébastien, Vincent, *Laissés dans l'ombre : Les Québécois engagés volontaires de 39-45*, VLB, 2004 ; Dechene, Louise, *Le peuple, L'État et la guerre au Canada sous le régime français*, Montreal, Boréal, 2008 ; Bouvier, Patrick, *Déserteurs et insoumis. Les Canadiens français et la justice militaire (1914-1918)*, Montréal, Athéna, 2003., etc.
3. Voir par exemple l'excellent ouvrage de Paul Fussel, *À la guerre. Psychologie et comportements durant la Seconde Guerre mondiale*. Seuil, Paris, 1992.
4. On pense ici aux travaux de Victor Davis Hanson comme *Carnage et culture*, Paris, Flammarion, 2002 ou *Le modèle occidental de la guerre*, Paris, Tallandier, 2007.
5. Voir entre autres les travaux brillants de John Keegan et J. F. C. Fuller sur l'évolution de la guerre.
6. Hanson, Victor Davis «Genesis of the Infantry» dans Parker, Geoffrey, *The Cambridge History of Warfare*, Cambridge University Press, 2005, p. 15.
7. Snodgrass, Anthony, *La Grèce archaïque*, Paris, Hachette, p. 117.
8. Selon P. Ellinger, son nom vient du terme grec *hopla* (qui signifie armes) et non, comme plusieurs l'ont suggéré, du nom de son bouclier (*hoplon*). Voir Ellinger, Pierre, «La citoyenneté militaire dans la Grèce classique» dans Vaisse, Maurice, *Aux armes citoyens ! Conscription et armée de métier des Grecs à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1998, p.6.
9. Ellinger, Pierre, *op. cit.*, p. 8.
10. Voir notes 4 et 6.
11. Les hoplites, avant de combattre, juraient de défendre toute une série de produits de la terre (figues, olives, etc.). Voir Ellinger, Pierre, *op. cit.*, p. 8-9.
12. Par exemple, à Sparte, une initiation militaire nommée *cryptie* consistait à jeter en dehors de la cité un jeune soldat, sans nourriture, avec pour seule arme un couteau et tester ses capacités de survie. Pour survivre, ils devaient donc piller et brutaliser les *hilotes*, la plèbe terrorisée entourant la célèbre cité guerrière.
13. Ellinger, Pierre, *op. cit.*, p. 9.
14. Hanson, Victor D., *Le modèle occidental de la guerre*, Paris, Tallandier, 2007, p. 11.
15. Le Bohec, Yann, «Conscrits et professionnels dans les armées de Rome» dans Vaisse, Maurice, *op. cit.*, p. 31.
16. Cosme, Pierre. *L'armée romaine VIII^e s. av. J.-C. – V^e s. ap. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 23.

17. Pour l'anecdote, George Washington, premier président américain et arpenteur de formation, a été souvent comparé à l'illustre général romain en raison de sa retraite volontaire vers ses domaines dans la campagne virginienne.
18. Dans les cas d'urgence seulement, on se tourne vers le *tumultus*, où les premières recrues se présentant sont retenues. Le Bohec, Yann, *op. cit.*, p. 25. Notons toutefois que l'abandon de la phalange hoplitique au profit de la formation manipulaire pousse les recruteurs à s'attarder plus sur la force physique et la jeunesse que sur le statut social des recrues, démocratisant ainsi un peu plus l'implication des citoyens au combat.
19. Cosme, Pierre, *op. cit.*, p. 27.
20. On pense entre autres au roi anglais Henri II (1154-1189) qui par les *Assises d'armes* (1181) incite les habitants du royaume à se doter d'armes et à se tenir prêts à s'en servir en cas de danger.
21. Voir Boorstin, Daniel, *Histoire des Américains*, Paris Armand Colin, 1981, p. 356.
22. À ce sujet voir Singer, Peter W., *The Rise of Privatized Military Industry*, New York, Cornell University Press, 2003.
23. Machiavel, Nicolas, *Le prince*, Paris, Librairie générale française, 1983, p. 62.
24. *Ibid.*
25. Boucheron, Patrick, «Machiavel et la fin des mercenaires», *L'Histoire.*, no. 267, juillet-août 2002, p. 30.
26. Machiavel, *op.cit.*, p. 63.
27. Rousseau, Jean-Jacques, *Le contrat social*, livre 1, chap. 7.
28. Montesquieu cité dans Auvray, Michel, *L'Âge des casernes. Histoire et mythes du service militaire*, Paris, Éditions de l'Aube, 1998, p. 32.
29. Boorstin, Daniel, *op.cit.*, p. 357.
30. À ce sujet voir Belissa, Marc, «L'armée permanente et la politique de puissance dans le débat constitutionnel américain de 1787», dans Vaisse, Maurice, *op.cit.*, p. 109-117.
31. Pour plus de détails voir *The Federalist*, New York, Modern Library, 2001.
32. Voir le dossier du service éducatif et culturel de l'Historial de Péronne (Académie d'Amiens) intitulé *La représentation du soldat pendant la Grande Guerre*.
33. Voir sur la question de la Grange, Arnaud et Balencie, Jean-Marc, *Les guerres bâtardes. Comment l'Occident perd les batailles du xx^e siècle*, Paris, Perrin, 2008.
34. Voir Harvey, Louis-Georges, *Le printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005.
35. Rappelons qu'à la même époque, les paysans français ne sont pas armés.
36. Voir Séguin, Maurice, «Le double soulèvement de 1837», *Laurentie*, no. 119, juin 1962, p. 964-996.
37. Aquin Hubert, *Blocs erratiques*, Montréal, Quinze, 1977, p. 120.
38. Aquin, Hubert, *op. cit.*, p. 118.
39. Bonin, Pierre, «Ces Québécois qui ont fait la Légion Étrangère», *Cap-aux-Diamants*, no. 90, été 2007.
40. À ce propos voir un récent ouvrage de Bouchard, Russel, *Jean-Daniel Dumas : héros méconnu de la Nouvelle-France*, Montréal, Michel Brulé, 2008.

41. Rappelons que l'armée canadienne réagissait à des « actions d'autodéfense » du FLQ. Bien que le terrorisme ne représente pas pour nous une solution souhaitable ou courageuse, il n'en demeure pas moins que les felquistes ont réagi et pris collectivement des risques.
42. Voir Fraser, Graham, *Le Parti québécois*, Montréal, Libre Expression, 1984.
43. Voir Labelle Gilles, « Péguy et la fausse république du Québec », *Le Devoir*, 20 avril 2008.
44. Duroselle, Jean-Baptiste « 1940 : la France sans stratégie », *L'Histoire*, no. 20, février 1980, p. 14.